

Service sanitaire : 3 500 étudiants mobilisés en région Paca !

Marseille, le 26 novembre 2018.

Six mois après le lancement national du service sanitaire par le Président de la République, l'Agence régionale de santé (ARS) Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) et l'Education nationale accompagnent sa mise en œuvre sur le territoire en veillant à la bonne coordination du projet.

Concrètement, le dispositif va concerner 3500 étudiants (dont environ 2000 en Instituts de formation en soins Infirmiers (Ifsi) et 1500 dans les Facultés de Marseille et Nice), à travers la mise en place d'environ 6000 interventions dans les écoles, collèges et lycées de la région, ainsi qu'auprès des étudiants de Nice et de Toulon. La formation des étudiants en santé dans le cadre du service sanitaire a débuté à la rentrée 2018.

Un très grand nombre d'établissements s'est porté volontaire pour recevoir les étudiants (plus de 20 000 classes). Les institutions de formation prennent actuellement contact avec les établissements volontaires de l'éducation nationale. Une attention particulière sera portée pour les zones les plus défavorisées ou isolées.

Le service sanitaire, fruit d'un travail partenarial.

L'ARS Paca veille à la bonne coordination du projet entre les différents acteurs, elle définit les thématiques et publics prioritaires, essaie de faciliter la mise en œuvre opérationnelle en particulier en terme de convergence des objectifs et des temporalités : pluridisciplinarité, réalisation des interventions sur les thématiques les plus prioritaires dans la région, mise en relation des souhaits d'intervention identifiés par l'éducation nationale et des possibilités d'interventions des étudiants, etc.

Elle anime également plusieurs groupes de travail et réunions pour s'assurer de la bonne répartition des stages sur l'ensemble de la région Paca. Facultés et Ifsi réalisent une profonde modification de leurs maquettes de formation et doivent maintenant prendre contact avec les écoles pour organiser les interventions qui débiteront en février.

Qu'est-ce que le service sanitaire ?

Le service sanitaire s'adresse à tous les étudiants en santé et s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de santé dont le premier axe est de mettre en place une politique de prévention et de promotion de la santé.

Il permettra de diffuser, partout sur le territoire, des interventions de prévention conduites par des étudiants dans des établissements scolaires, lieux de vie, entreprises, le plus souvent sous forme collective et permettra d'intervenir sur des thèmes prioritaires de santé publique, tels que la vie affective et sexuelle, les comportements d'addiction, l'activité physique, la nutrition et l'hygiène bucco-dentaire.

Il a un triple objectif :

- le renforcement des actions de prévention surtout auprès des plus jeunes ;
- la modification de la formation des futurs professionnels de santé vers une approche plus préventive ;
- la pluridisciplinarité et le développement de compétences psycho sociales chez ces mêmes étudiants.

